

PRESIDENC DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/571 du 12/5/1982
Portant nomination de Monsieur ISSANGA
Pascal en qualité de Directeur Général
de COPEMAR.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la constitution;
Vu le décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n°80/644 susvisé;
Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur ISSANGA Pascal, Ingénieur d'Agriculture
de 1° échelon est nommé Directeur Général de la Société Congo-
laise de Pêche Maritime (COPEMAR).

Article 2. - La rémunération de l'intéressé sera prise en charge
par la société congolaise Pêche Maritime (COPEMAR) qui est en
outre redevable envers le Trésor Public de la contribution pa-
tronale pour la constitution de sa pension de retraite.

Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures con-
traires au présent décret.

.../...

Article 4. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Fait à Brazzaville, le 12 Juin 1982

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de l'Industrie et de la Pêche,

Jean I T A D I.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COBO MATSIONA.